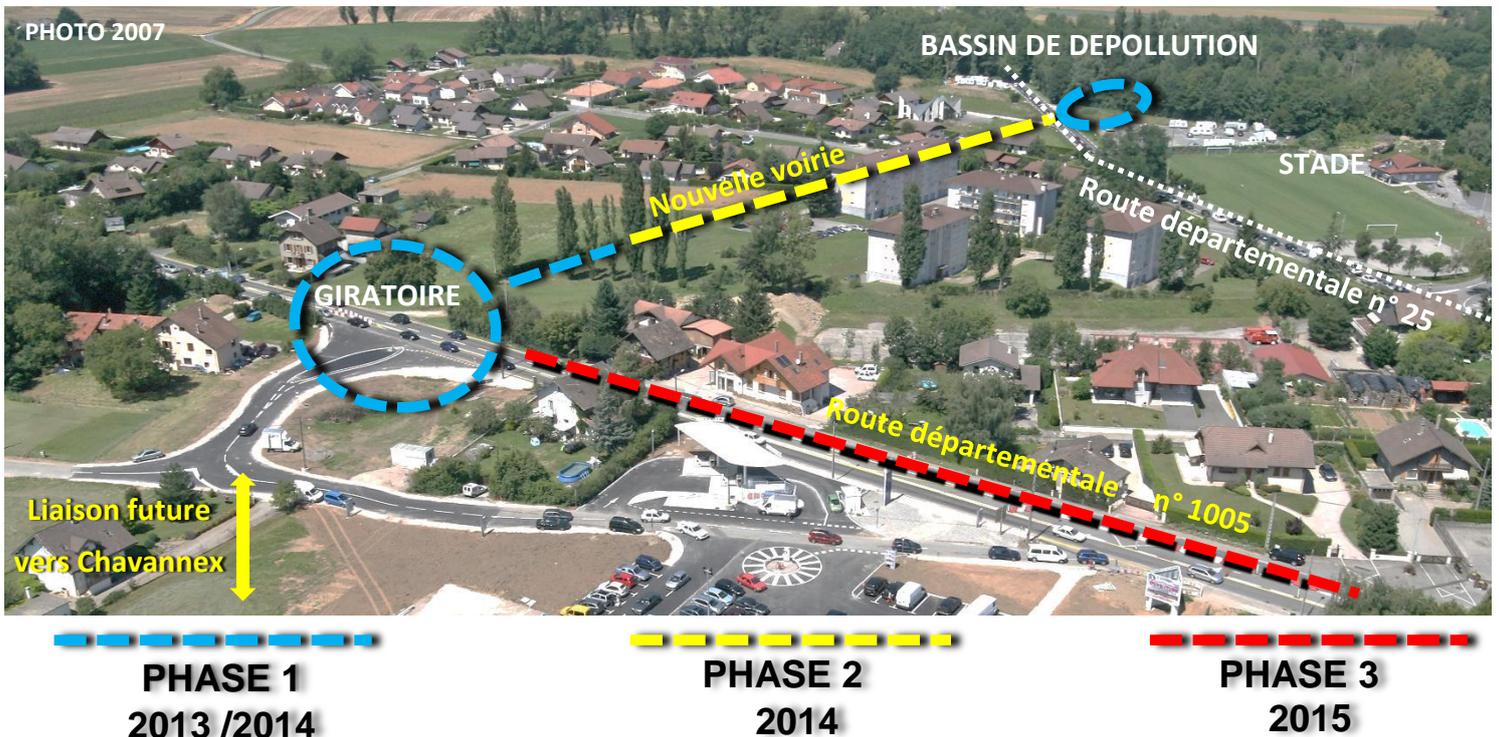




ROND-POINT ENTREE OUEST

30 ans de réflexion 3 ans de travaux



L'objectif de cet aménagement est de sécuriser la route départementale n° 1005 à l'entrée Ouest de la Commune de Sciez et de créer un nouvel équipement permettant de rabattre les flux de circulation de la route départementale n° 25 sur la route départementale n° 1005, depuis la route d'Excenevex, ce qui permettra de requalifier la route départementale n° 25 actuelle, entre les écoles et la mairie.

Cet aménagement vise également à ralentir la vitesse et à redéfinir les usages en fonction des différents modes de déplacements en prenant en compte les pistes cyclables et une circulation piétonne entre le giratoire et les écoles.

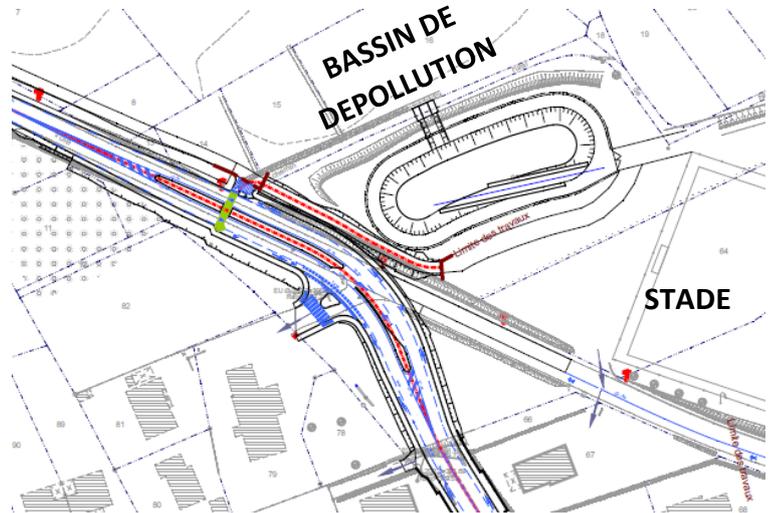
A terme, le but est de supprimer les feux devant la mairie, de sécuriser le secteur entre la mairie et les écoles, de sécuriser la traversée du chef-lieu entre l'église et la route départementale n° 1005 en modifiant le tracé de la route venant de Chavannex qui sera relié au giratoire de l'entrée ouest et de fluidifier la circulation entre l'entrée ouest et l'entrée de Bonnaitrait.

Ce Flash info ne traitera que des travaux de la première phase, les phases 2 et 3 seront développées ultérieurement.

- ❖ **PHASE 1** : Création du giratoire sur la route départementale n° 1005, du collecteur d'eaux pluviales depuis le giratoire jusqu'au marais de la Niva et la création d'un bassin de dépollution.
- ❖ **PHASE 2** : Création d'une voie nouvelle du giratoire jusqu'à la route départementale n° 25 (Route d'Excenevex) et création d'un mini giratoire au croisement de la route de Bordignin.
- ❖ **PHASE 3** : Aménagement de la voirie entre le giratoire et la mairie et suppression des feux.

La phase 1 sera effectuée en plusieurs tranches pour garantir un minimum de gêne aux utilisateurs et conserver une circulation à double sens, afin de limiter la circulation en alternat.

Afin de répondre aux exigences qualitatives de rejet au marais, la création d'un bassin de dépollution de 500m³ a déjà débuté juste en amont du marais (implantation à l'ouest du stade).



L'aménagement principal est un giratoire implanté à l'ouest de la commune, il est considéré à terme comme la véritable porte d'entrée de la commune. L'aménagement permettra une mise en valeur des traditions de la commune. Le thème traité et souhaité par la Municipalité est celui de la vigne, que l'on retrouve dans les coteaux environnants.

L'anneau central sera composé d'un muret de pierres à son axe sur lequel viendra s'apposer les lettres « Sciez sur Léman ». A l'avant du mur, les alignements de vignes seront représentés par une alternance de bandes végétales (plantations de rosiers) et minérales (concassé calcaire).

Les espaces verts au pourtour du rond-point seront arborisés et végétalisés.



Exemple mur végétalisé

La création de cette nouvelle voie (phase 2) va engendrer une augmentation de trafic et donc de nuisances pour les riverains. L'implantation de murs anti-bruit (bois et végétalisés) et de merlons végétalisés sont donc intégrés au projet.

Les séquences végétalisées et les décalages horizontaux et verticaux permettront de rompre la monotonie des panneaux.

Les circulations sur les routes départementales n°1005 et n°25, ainsi que les accès aux commerces, propriétés communales et privées seront maintenus tout au long du chantier.

Le début des travaux a été retardé pour tenir compte des travaux d'aménagement du giratoire de Bons-en-Chablais sur la route départementale n°903 qui doivent s'achever pour la fin décembre 2013.

Les poids lourds seront déviés sur la route de Bons en Chablais dès janvier 2014.

Les traversées des réseaux d'eaux pluviales de la route de Bordignin et la route départementale n° 25 seront réalisées sous alternat.

Pour ne pas perturber la circulation sur la route départementale n° 1005, l'itinéraire d'accès au chantier empruntera donc la route départementale n° 25 et la route de Bordignin.

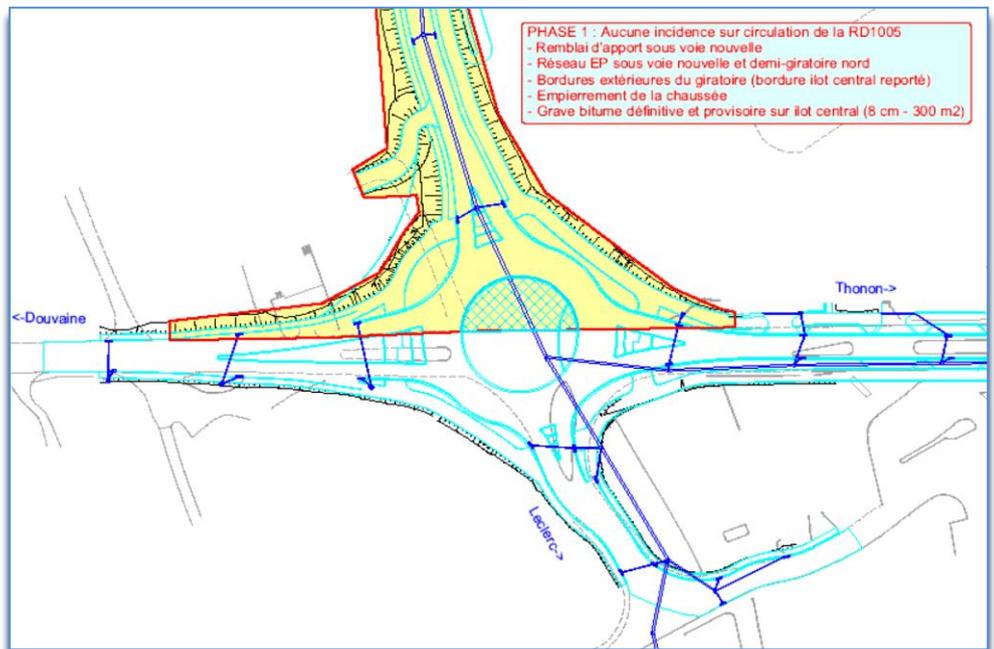
L'accès à la route n° 1005 depuis le chemin des filles sera définitivement fermé.

Demi giratoire :

Les travaux du demi-rond-point s'effectueront depuis la route de Bordignin sans intervenir sur la chaussée du RD 1005.

Les travaux seront effectués du 24 septembre 2013 à la fin janvier 2014.

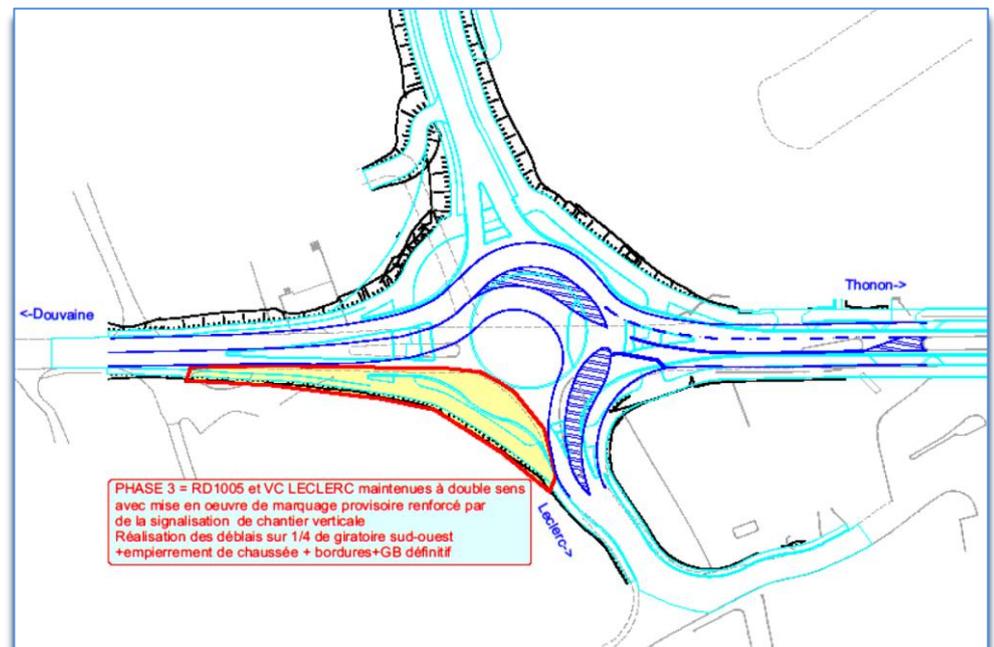
Il n'y aura donc pas de perturbation de la circulation de la RD 1005 pendant cette période.



Premier ¼ de giratoire :

L'ouverture à la circulation du demi-rond-point et le traçage provisoire d'une **voirie à double sens** permettra l'accès aux commerces, à la déchetterie et à la route de Marignan.

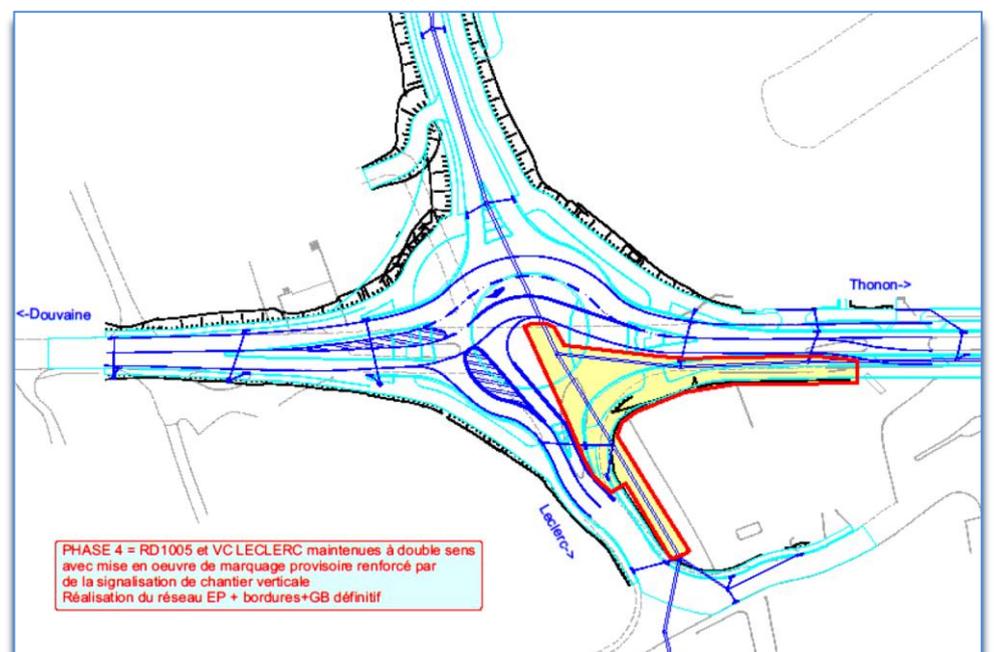
Travaux de la mi-février à mars 2014



Deuxième ¼ de giratoire :

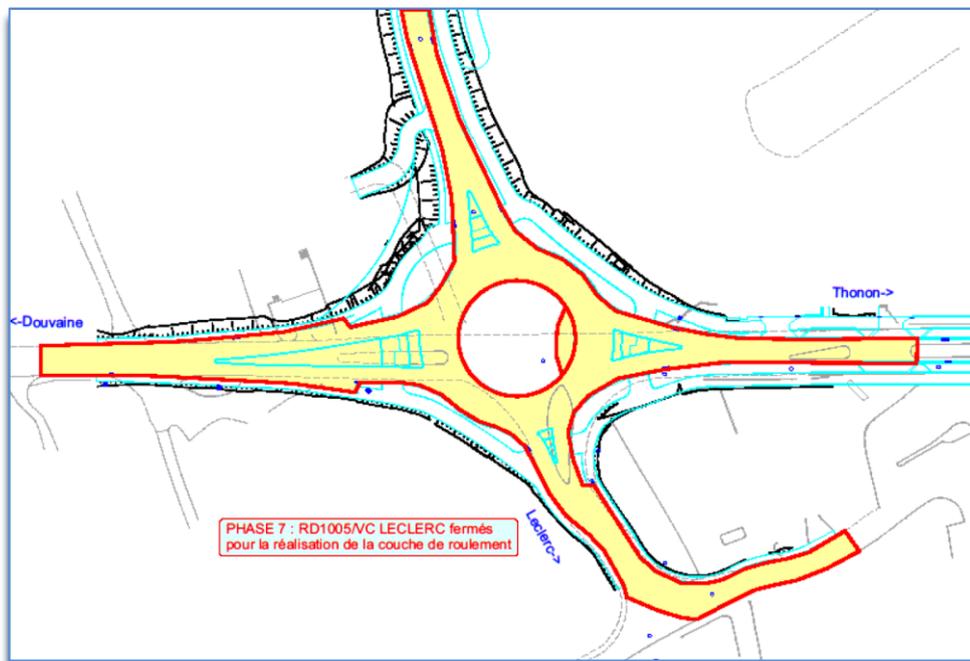
L'ouverture à la circulation des ¾ du giratoire et le traçage provisoire d'une **voirie à double sens** permettra l'accès aux commerces, à la déchetterie et à Marignan.

Travaux de la mi-février à mai 2014



Mise en service du giratoire dès la mi-mai 2014

L'interruption complète de la circulation pour la réalisation de la couche de roulement de l'anneau du giratoire sera étudiée en temps opportun avec le Conseil Général, en fonction de la période de réalisation. (travail de nuit envisagé)



Les dates mentionnées ci-dessus sont données sous réserve de fortes intempéries.

Les travaux seront interrompus durant la période des fêtes de fin d'année

Ils ont participé aux études de l'entrée ouest :

Le Conseil Général (CG), la Direction Départementale des Territoires (DDT), le syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute Savoie (SYANE), le Syndicat Intercommunal des Eaux des Moises (SIEM), Electricité-Réseaux-Distribution- France (ERDF), Orange France (Ex France Télécom), le Conservatoire du Littoral, l'Office National des Forêts (ONF), l'association du Domaine de Guidou, LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux),

Les bureaux d'études : UGUET (Maître d'œuvre à Fillinges), Atelier paysager (La Roche-sur-Foron) Equaterre (Géotechnicien Annecy), VERITAS (Bureau de contrôle à Annemasse).

Les entreprises : Perrier TP (Perrignier), Groppi (Anthy), Colas et la SIPE (Thonon-les-Bains),

Montant de la première phase des travaux : 1 845 179,00 € HT.

A déduire les subventions pour cette première phase:

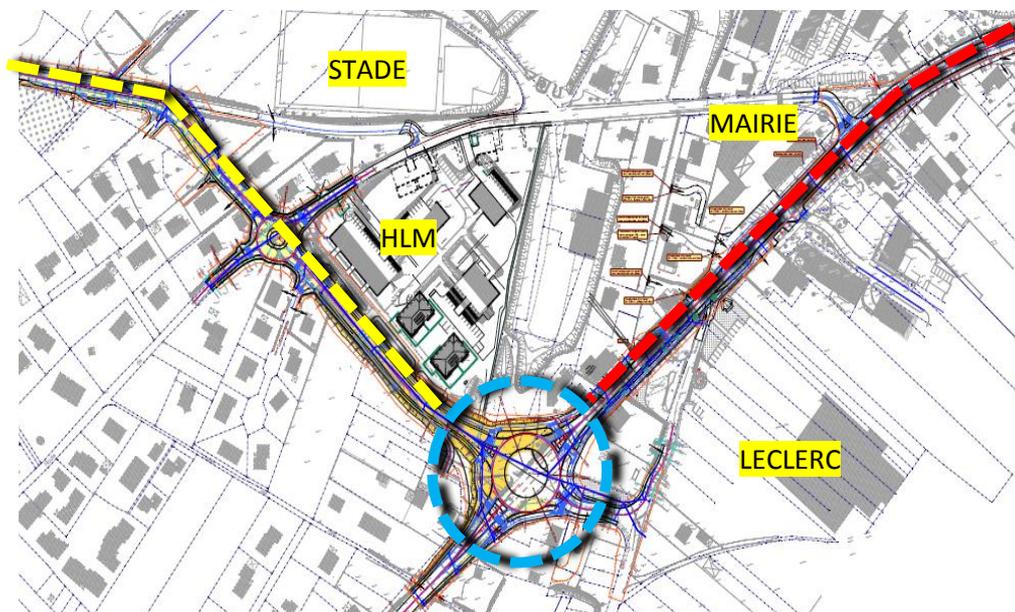
Subvention du Conseil Général : 264 177,00 € HT - Subvention du SYANE 106 994,00 € HT pour la première phase.

Montant total des 3 phases : 4 627 208,00 € HT Hors subventions.

La deuxième phase de travaux

(liaison entre le giratoire et la route départementale n° 25, débutera en mai 2014 pour se terminer en octobre 2014.

La troisième phase de travaux (entre le giratoire et la mairie) débutera en mars 2015 pour se terminer en octobre 2015 et permettra de supprimer les feux tricolores de Sciez.



C. VIGNAUD
Adjoint Voirie